



Nancy, le vendredi 25 octobre 2019

## FICHE PRESSE

# Une campagne pédagogique en matière de sécurité routière : la pose de silhouettes noires sur la RD 952 à Mars-la-Tour

### Origine du chantier

Cet axe bien connu pour sa dangerosité a fait l'objet depuis deux ans d'une attention particulière du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Elle a tout d'abord bénéficié d'un plan d'actions sur la qualité du revêtement de chaussée comme des dépendances et des équipements.

Afin de compléter ce dispositif de prévention à la sécurité routière, le Département équipe les bords de route de silhouettes noires pour sensibiliser les usagers et prévenir des risques routiers. Le premier itinéraire choisi est l'axe de 15km entre Jarny et Wierville, la RD 952. Six silhouettes sont installées puis déplacées toutes les 6 à 8 semaines, afin de rompre l'habitude et renouveler l'attention des automobilistes.

### Le prochain déploiement

Par la suite, d'autres axes routiers feront l'objet de cette campagne en 2020 :

- Territoire de Longwy : RD 618 entre Longuyon et Tellancourt sur 5 km
- Terres de Lorraine : RD 611 entre Toul et Dieulouard sur 20 km
- Val de Lorraine : RD 657 entre Pont à Mousson et Champey sur 3 km
- Val de Lorraine : RD 674 entre Laneuvelotte et Mazerulles sur 8 km
- Lunévillois : RD 914 entre Lunéville et Einville-au-Jard sur 6 km
- La RD 904 entre Toul et Ménil la Tour sur 5 km

Pendant la période hivernale (période moins propice à la conduite à risques) ces silhouettes seront enlevées puis redéposées au printemps.

**Ces actions de réhabilitation des voies et d'installation de silhouettes rentrent dans un projet plus global de transition écologique, les routes partagées :**

Les travaux classiques menés tout au long de l'année représentent un moyen d'agir en matière de sécurité routière. Un budget conséquent est prévu à cet effet (plus de 30 M€) sur l'ensemble des territoires meurthe-et-mosellans.

La mise en œuvre d'enrobés recyclés et tièdes de façon systématique sur l'ensemble des chantiers est rentrée en vigueur (jusqu'à 40% de recyclés en couche de roulement et 30% en structure de chaussée).

Les excédents de chantiers sont valorisés lorsque c'est techniquement possible (recyclage ou récupération pour mise en remblai en l'absence d'amiante et HAP).

Le recours à l'innovation technique autant que possible est souhaité en fonction des dégradations des sections de chaussée et des propositions des entreprises titulaires des marchés publics.

Au-delà de l'aspect propreté et transition écologiques, les opérations d'entretien des dépendances vertes constituent évidemment un enjeu dans la sécurité des usagers, en assurant la visibilité des équipements et de la chaussée, ainsi que la lisibilité de la route. La passe de sécurité consiste en effet à couper partiellement la végétation avant qu'elle n'atteigne une hauteur empêchant une bonne visibilité. Cette opération est limitée au nécessaire pour assurer la sécurité dans les virages, les entrées de villes et villages, les carrefours, les zones de signalisation et les sorties riveraines.

Le fauchage raisonné, c'est-à-dire faucher le juste nécessaire aux bons endroits et aux moments appropriés, prend en compte l'intérêt de la biodiversité que représente une dépendance verte. Cette pratique favorise une meilleure prise en compte des aspects environnementaux (insertion paysagère, protection des habitats, biodiversité).

A noter, le conseil départemental travaille actuellement sur les mobilités douces. En 2019, un service dédié a été créé et travaille sur un schéma départemental destiné à favoriser et développer la cyclabilité des routes et les autres modes de mobilité douce. L'idée est de développer une stratégie pour mieux coordonner la création des pistes cyclables entre les différentes communautés de communes du département, et avoir une cohérence territoriale en la matière.

L'ensemble de ce dispositif a pour objectif final d'assurer la sécurité routière des usagers sur les routes départementales, dans le respect de la transition écologique.



Gilliane RIOUFFRAIT  
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle  
Direction de la Communication  
03 83 94 52 76 / 06 03 22 20 58

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>  
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>

